Topographie de l'oiseau

La tête et les parties inférieures : parotiques, lores, gorge, poitrine…

Marc Duquet

Après un long délai, je reprends ma série d'articles consacrés à la topographie de l'oiseau. Faisant suite à ceux relatifs aux cercles oculaire et orbitaire (Duquet 2008), à l'aile pliée (Duquet 2009a), à l'aile ouverte (Duquet 2009b), aux culottes (Duquet 2009c), à la queue et aux parties supérieures (Duquet 2010), ce sixième et ultime volet s'intéresse à la nomenclature de la tête et des parties inférieures. La tête est la partie du corps qui compte le plus de termes spécifiques pour désigner précisément des marques de couleur ou de contraste fréquemment présentes chez les oiseaux, c'est pourquoi une connaissance parfaite de sa topographie est importante pour l'identification. Les parties inférieures, qui vont du menton jusqu'aux sous-caudales, sont divisées en sept régions, dont la plupart utilisent des termes communs avec la morphologie humaine.

Une nouvelle fois, mon propos s'appuie entre autres sur les mêmes ouvrages de référence que les précédents articles de cette série – Campbell & Lack (1985), Grant & Mullarney (1989), Lesaffre (2006) et Proctor & Lynch (2006) – mais aussi sur le guide relatif à la mue que j'ai coécrit avec Sébastien Reeber (Duquet & Reeber 2019) et très récemment sur l'excellent nouveau guide des oiseaux d'Europe de Nils van Duivendijk (2024).

Organisation du plumage

L'implantation des plumes sur le corps et les ailes des oiseaux n'est pas uniforme [1] : de larges zones de peau sont couvertes de tectrices – les ptérylies – tandis que d'autres – les aptéries – ne le sont pas ou possèdent seulement quelques semi-plumes et des duvets.

Au sein d'une ptérylie, les follicules plumeux sont disposés à intervalles réguliers et dessinent une sorte de quadrillage à la surface de la peau de l'oiseau, un arrangement que l'on voit très bien sur une volaille plumée. Les principales ptérylies que l'on observe chez l'immense majorité des espèces d'oiseaux sont les suivantes :

- la *ptérylie céphalique* qui couvre le dessus et les côtés de la tête, de la base de la mandibule supérieure jusqu'à la jonction entre le crâne et la colonne vertébrale ; elle inclut le front, la calotte, la huppe lorsqu'elle existe, la nuque, les parotiques et les lores ;
- la *ptérylie spinale* qui s'étend le long de la colonne vertébrale, de la base de nuque à la racine de la queue ; elle couvre donc le centre du manteau et du dos, ainsi que le croupion ;
- la *ptérylie ventrale* qui court de l'avant du cou jusqu'à la base de l'abdomen, en se séparant en deux bandes latérales, de la poitrine jusqu'au cloaque ; elle concerne le menton, la gorge, la poitrine, les flancs, le ventre et le bas-ventre ;
- la *ptérylie caudale* qui détermine la queue ; elle inclut les rectrices, mais aussi les sus-caudales et les sous-caudales ;

[1] *Exception faite des manchots, des autruches, des nandous et des toucans, dont le corps est uniformément couvert de plumes, qui ne sont pas organisées en groupes homogènes.*

• la *ptérylie humérale* (plus précisément les ptérylies humérales, car il y en a une de chaque côté du corps), qui couvre la région de l'épaule et l'humérus, sur la face supérieure de l'aile ; elle comprend principalement les scapulaires et, chez les grandes espèces, les plumes et couvertures humérales ;

• la *ptérylie alaire* qui englobe la face supérieure et la face inférieure de chaque aile ; elle regroupe les rémiges primaires et secondaires (et les tertiaires), l'alula, l'ensemble des couvertures sus- et sous-alaires et les axillaires ;

• les *ptérylies fémorale et crurale* qui couvrent la partie supérieure des pattes, de l'articulation tibio-tarsale à la base de la queue (chez les espèces dont le « tarse » est emplumé, une *ptérylie métatarsienne* est impliquée).

Ces termes « savants » et leurs descriptions peuvent sembler rébarbatifs et je vous prie de m'en excuser, mais l'organisation du plumage en ptérylies revêt une grande importance pour l'ornitho de terrain. En effet, au sein d'une ptérylie (et des sous-ensembles de celle-ci), les plumes sont issues d'une ou plusieurs rangées de follicules plumeux et ont donc une forme et une coloration relativement similaires, qui diffèrent plus ou moins – par la taille et/ou la couleur – de celles des groupes de plumes qui les jouxtent. C'est sur ces groupes de plumes aux caractéristiques de forme et de coloration similaires que repose la topographie du plumage des oiseaux. Dans cet article, les noms de ces différents groupes de plumes sont indiqués en gras et les termes désignant les diverses parties topographiques qu'ils comportent ou définissent sont en italiques-gras dans le paragraphe « *Topo* » (parfois, un même terme désigne l'un et l'autre).

Groupes de plumes et topographie

En dépit de sa petite taille (au regard de l'ensemble de l'oiseau), la tête est subdivisée en plusieurs groupes de tectrices, dont la coloration ou les marques contrastées sont souvent primordiales pour l'identification.

• La **nuque** correspond à l'arrière de la tête et du cou, de la partie postérieure du crâne jusqu'à la base du cou, qui est formé de 11 à 25 vertèbres cervicales (tous les mammifères n'en ont que 7) ce qui détermine sa longueur. Elle est couverte par des plumes duveteuses assez longues, qui enveloppent les côtés du cou, à l'arrière des couvertures auriculaires et de la région malaire.

1. Pic épeiche *Dendrocopos major*, mâle, Haute-Vienne, décembre 2006 (Aurélien Audevard). Noter la tache rouge à la nuque. *Male Great Spotted Woodpecker; note the red patch on nape.*

2. Huppes fasciées *Upupa epops*, Espagne, mai 2013 (Christian Aussaguel). Noter la structure des plumes formant la huppe érectile lorsque celle-ci est ouverte. *Pair of Eurasian Hoopoe ; note the structure of the feathers forming the erectile crest when it is spread out.*

Topo — Chez les passereaux, dont le cou est (très) court, la ***nuque*** donne l'impression d'être limitée à l'arrière de la tête. Pour les espèces au long cou, comme les grands échassiers et certains limicoles, il n'est pas rare de réserver le terme ***nuque*** à la partie supérieure de l'arrière du cou (et de la tête), et de parler de l'***arrière du cou*** pour évoquer la nuque dans sa globalité, entre la calotte et le manteau. La nuque peut-être de même couleur que la calotte (p. ex. rouge de la calotte se prolongeant sur la nuque du Pic noir *Dryocopus martius*) ou que les côtés du cou (gris de la nuque s'étendant jusqu'à l'arrière des joues du Grosbec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes*), ou être plus foncée que l'avant du cou (p. ex. chez les plongeons et les grèbes en plumage hivernal) ; le Pic épeiche *Dendrocopos major* est l'une des rares espèces ayant une tache colorée (rouge dans ce cas) limitée à la nuque.

Un ***collier*** pâle (blanchâtre) est visible à l'arrière du cou de certains oiseaux, comme le Gobemouche à collier *Ficedula albicollis*, le Moineau friquet *Passer montanus* ou le Busard pâle *Circus macrourus* juvénile. Il peut aussi être noir, comme chez la Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*.

• La **couronne** est une bande de plumes qui recouvre le dessus de la tête, de façon ininterrompue, entre le bec (base de la mandibule supérieure) et l'arrière du crâne (haut de la nuque). Ce sont généralement des tectrices courtes et bien rangées, mais chez certaines espèces (Cochevis huppé *Galerida cristata*, Huppe fasciée *Upupa epops*…), elles sont allongées et plus lâches, dessinant alors une ***crête*** ou une ***huppe***, érectile ou tombant sur la nuque.

Topo — Sur le plan de la topographie, la couronne se divise en deux parties : le ***front***, situé entre le bec et une ligne virtuelle joignant l'avant des yeux, et la ***calotte***, représentée par le dessus du crâne et qui s'étend vers l'arrière jusqu'à la naissance des vertèbres cervicales.

3. Moineau friquet *Passer montanus*, Japon, février 2010 (Aurélien Audevard). Noter la calotte marron, le fin collier blancs, la joue blanche avec une grosse tache parotique noire, les lores noirâtres et la gorge noire. *Tree Sparrow; note the brown crown, white collar, white cheek with a large black ear-spot, and black lores and throat.*

La ***calotte*** est parfois de teinte uniforme – noire chez les sternes ou le Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*, rouge (ou jaune) chez plusieurs espèces de pics ou encore blanche chez le Traquet à tête blanche *Oenanthe leucopyga* – et contraste avec le reste de la tête et du corps. Quand elle n'est pas unie, elle est fréquemment de teinte pâle (blanchâtre ou crème) et finement rayée longitudinalement de noir ou de brun (alouettes, pipits, bécasseaux, etc.). Chez quelques espèces, dont le Roitelet à triple bandeau *Regulus ignicapillus*, le Courlis corlieu *Numenius phaeopus*, la Bécassine des marais *Gallinago gallinago* ou le Moineau soulcie *Petronia petronia*, la coloration de la calotte se subdivise en trois épaisses bandes longitudinales contrastées : une ***raie sommitale***, centrale et d'ordinaire pâle (blanche, crème, jaune…), bordée de part et d'autre par deux ***raies latérales***, sombres (brunes ou noires) et généralement elles-mêmes délimitées de chaque côté de la tête par un sourcil pâle (blanc, crème ou jaunâtre).

Le ***front***, qui couvre une surface assez restreinte à l'avant de la tête, est délimité latéralement par les lores (V. plus loin). Il peut être marqué d'une tache pâle ou colorée : elle est blanche chez le Gobemouche à collier *Ficedula albicollis*, le Grand Gravelot *Charadrius hiaticula* ou le bien-nommé Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*, beige chez le Pic épeiche *Dendrocopos major*, jaune chez le Canard siffleur *Anas penelope* et le Serin syriaque *Serinus syriacus* ou encore rouge chez la Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina* et les sizerins).

• Le **supercilium** est un ruban de petites plumes, qui part de la base de la mandibule supérieure et se prolonge sur les côtés de la tête, au-dessus de l'œil, jusqu'à l'arrière du crâne. À la différence des plumes de la couronne qui poussent vers le haut et s'incurvent vers l'arrière et un peu vers le bas, celles du supercilium poussent sur les côtés de la tête et sont recourbées vers le haut ; la jonction entre les plumes de la couronne et du supercilium forme souvent une petite arête saillante.

4. Sterne naine *Sternula albifrons*, Loire-Atlantique, mai 2018 (Jean-François Arcanger). La calotte est noire mais le front est blanc. *Little Tern; note black crown and white forehead.*

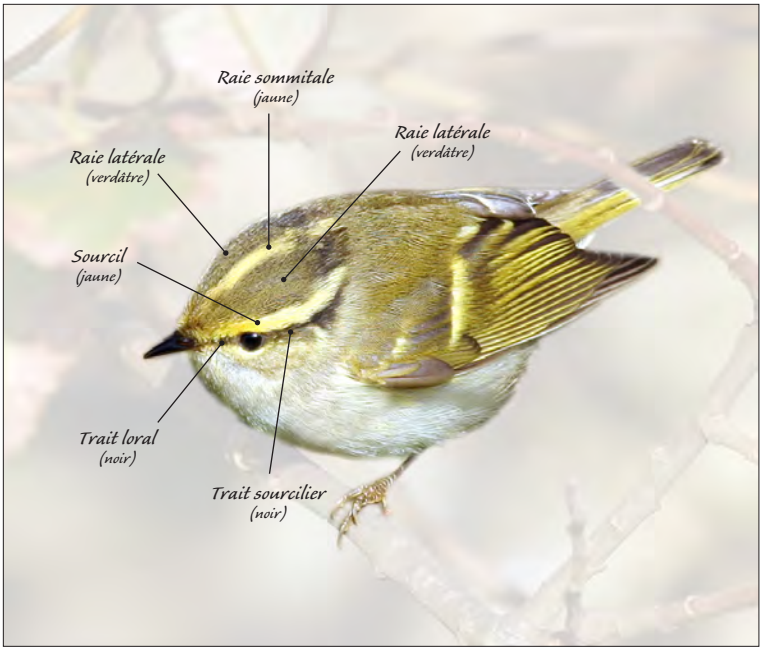

5. Pouillot de Pallas *Phylloscopus proregulus*, Finistère, novembre 2006 (Aurélien Audevard). Sur la calotte, on peut voir la fine raie sommitale jaune, bordée de part et d'autre d'une épaisse raie latérale verdâtre, elle-même délimitée sur les côtés par un net sourcil jaune. *Pallas's Leaf Warbler; on the crown, note the narrow yellow median crown-stripe, bordered on either side by a thick greenish lateral crown-stripe, itself bordered on the sides by a well-defined yellow supercilium.*

Topo — Pour décrire plus finement le plumage des oiseaux, les ornithologues ont subdivisé cette étroite bande de plumes en trois parties, d'après les colorations particulières qu'elles prennent chez de nombreux oiseaux : l'***avant du sourcil*** (ou zone supralorale), qui est constitué par la partie située au-dessus des lores, entre le bec et l'œil ; le ***sourcil*** proprement dit, qui s'étend au-dessus de l'œil et des parotiques ; et l'***arrière du sourcil*** qui se prolonge au-delà des parotiques jusqu'au-dessus de la nuque, qu'il sépare alors de la calotte. Presque toujours blanc, crème ou jaunâtre, le sourcil est présent chez un grand nombre de passereaux (p. ex. Lusciniole à moustaches *Acrocephalus melanopogon*, Tarier des prés *Saxicola rubetra*, Pouillot de Pallas *Phylloscopus proregulus*) ainsi que chez des non passereaux (p. ex. Autour des palombes *Accipiter gentilis*, Sarcelle d'été *Anas querquedula*, Pluvier guignard *Charadrius morinellus*). Il prend naissance à la base du bec ou au-dessus de l'œil et se prolonge plus ou moins loin vers l'arrière, parfois jusque sur la nuque où les deux sourcils peuvent se rejoindre (cas du Courvite isabelle *Cursorius cursor*). Le sourcil ne suit pas nécessairement les contours du supercilium, et les différences de forme apparente qu'il présente en fonction des espèces sont liées à la coloration et non à la forme des groupes de plumes qui le composent.

• Les **lores** (ou, en latin, le *lorum*) sont un petit groupe de minuscules plumes raides, organisées en arcs de cercles concentriques entre l'œil et le bec ; sous l'œil, les plumes lorales fusionnent avec celles des parotiques, sans délimitation nette.

Topo — En dépit de la surface restreinte qu'ils couvrent et de leur coloration le plus souvent uniforme, les ***lores*** [2] peuvent revêtir une grande importance pour la distinction d'espèces voisines (par exemple certains pipits). Ils sont délimités en haut par le front et en bas par le menton. Les lores peuvent être plus pâles que le reste de la tête, être traversés par un trait sombre, appelé ***trait loral***, qui court de la base du bec jusqu'à l'avant de l'œil, ou juste mar-

6. Bruant à couronne blanche *Zonotrichia leucophrys*, Californie, mai 2013 (Marc Duquet). L'avant du sourcil est gris et se confond avec les lores, de même couleur, tout comme les parotiques ; la raie sommitale et l'arrière du sourcil sont blancs, tandis que les raies latérales et le trait sourcilier sont noirs. *White-crowned Sparrow ; the front of the supercilium is grey and merges with the lores, which are the same colour, as are the ear-coverts ; the median crown-stripe and the rear part of the supercilium are white, while the lateral crown-stripes and the eye-stripe are black.*

7. Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix*, Creuse, avril 2013 (Fabrice et Laurent Desage). Le trait loral et le trait sourcilier sombres soulignent le sourcil jaune. *Wood Warbler; the dark loral-stripe and eye-stripe highlights the yellow supercilium.*

qués d'une tache sombre, le point loral. Chez plusieurs espèces de Ciconiiformes (hérons, aigrettes, ibis, spatules), les lores sont dépourvus de plumes et la peau nue présente une coloration vive (en période nuptiale, la couleur des lores peut changer radicalement devenant par exemple bleue ou rouge au lieu de jaune).

• Les **couvertures auriculaires** sont un assemblage complexe de petites plumes, recouvrant chaque côté de la tête, sous l'œil et, en arrière de celui-ci, sous le supercilium ; elles protègent l'oreille de l'oiseau, ou plus exactement l'ouverture de son conduit auditif et déterminent. À cet endroit précis, les plumes sont plus lâches, en dentelle, afin de laisser passer les sons. Elles forment les ***parotiques***.

Topo — Les ***parotiques***[2] (littéralement « qui sont auprès de l'oreille ») se trouvent juste en arrière de l'œil et sous celui-ci. Leur coloration est généralement uniforme, qu'elles soient unies, rayées, pommelées, etc., et diffère souvent du reste du côté de la tête. Elles se distinguent par exemple très bien chez le Bruant nain *Emberiza pusilla*, car elles sont rousses et bordées de noir, ou chez la Bergeronnette citrine *Motacilla citreola* juvénile, où elles sont typiquement entourées d'une bande blanchâtre reliant le sourcil. Chez quelques espèces, un point contrasté est visible sur les parotiques (plutôt dans sa partie postérieure) : c'est la ***tache parotique***, qui est le plus souvent pâle (blanche ou crème), comme chez les grimpereaux, certains pipits et bruants, sombre chez les sizerins, voire noire et très large chez le Moineau friquet *Passer montanus*.

La bordure supérieure des parotiques comporte, chez beaucoup d'espèces, une ligne sombre appelée ***trait sourcilier***, qui s'étend de l'arrière de l'œil jusqu'à la nuque. Chez les

[2] *Ces termes sont utilisés au pluriel (lores est masculin, tandis que parotiques est féminin).*

espèces au plumage de tête contrasté, comme les phragmites, les pipits ou certains pouillots asiatiques, le trait sourcilier prolonge souvent le trait loral à l'arrière, formant une ligne sombre continue qui souligne le sourcil du bec jusqu'à la nuque.

De même, le bord antérieur des parotiques dessine parfois une fine ***moustache*** sombre, qui part de la base du bec et descend en oblique sous la joue ; cette moustache est généralement délimitée par la bande pâle (***trait sous-mustacien***) de la région malaire.

• Le **cercle oculaire** comporte plusieurs rangées de minuscules plumes qui encerclent l'œil des oiseaux ; celles-ci sont particulièrement visibles au-dessus et en dessous de celui-ci ; elles se confondent avec les plumes lorales à l'avant et ne se rejoignent pas à l'arrière. Constitué de plumes, le cercle oculaire ne doit pas être confondu avec le ***cercle orbitaire*** (et non « orbital » [3]), un anneau de peau nue parfois visible autour de l'œil (voir Duquet 2008).

Topo — Le ***cercle oculaire***, pâle ou coloré, de la plupart des espèces est donc interrompu au moins à l'arrière de l'œil. Il est parfois réduit à deux ***croissants oculaires*** pâles, l'un au-dessus de l'œil, l'autre en dessous, bien visibles chez la Mouette mélanocéphale *Ichthyaetus melanocephalus*. Cependant, les plumes situées à la jonction entre le cercle oculaire et le trait sourcilier, c'est-à-dire juste derrière l'œil, peuvent avoir la même teinte pâle ou colorée que celles du cercle oculaire, et l'ensemble forme alors un cercle oculaire complet (cas de certaines fauvettes et parulines).

• La **région malaire** (du latin *mala* qui signifie « joue ») est une petite bande de plumes, qui part de la base du bec, souligne les parotiques et se poursuit, à l'arrière, jusqu'au cou. Elle est surtout visible dans sa partie antérieure, et se mélange, en bas et en arrière, aux plumes de la gorge et des côtés du cou.

Topo — En termes de caractères de plumage, la région malaire détermine l'***espace sous-mustacien*** (ou ***trait sous-mustacien*** s'il est fin) qui dessine la « moustache » pâle sous la joue de nombreux bruants, mais aussi celle, noire, des faucons, du Geai des chênes *Garrulus glandarius* ou de certains pics nord-américains. Bien que le terme « moustache » soit communément utilisé pour ces espèces, il ne correspond pas à la véritable moustache visible chez certaines espèces et qui est formée par le bord antérieur des parotiques (voir plus haut).

• La **gorge** est un groupe de plumes qui s'étend sous le bec et au-dessus de la poitrine. Bien délimitée sur les côtés, où une fine zone de peau nue, prenant naissance à la base de la mandibule inférieure, la sépare de la région malaire, la gorge se fond de façon imperceptible dans la poitrine.

Topo — La coloration de la ***gorge*** peut différer nettement du reste des parties inférieures, apparaissant alors comme une petite zone contrastée sous le bec ; elle est souvent plus pâle et plus blanche (p. ex. Fauvette grisette *Curruca communis* et Robin à flancs roux *Tarsiger cyanurus*), mais peut aussi être noire (Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*, Fauvette de Rüppell *Curruca*

Vous avez dit « moustache » ?

La moustache (sombre) au sens strict se situe sur le bord antérieur des parotiques ; elle est généralement fine. Mais parfois, c'est l'espace sous-mustacien qui est qualifié de « moustache », par exemple chez le Bruant ortolan *Emberiza hortulana* ou le Bruant des roseaux *E. schoeniclus*, où cette moustache est respectivement jaune et blanche. Lorsqu'il constitue le seul trait sombre de la tête, ce qui est peu fréquent, le trait jugulaire latéral peut également être qualifié de « moustache », comme par exemple chez le Pic cendré *Picus canus*. De même, la moustache noire de la Panure à moustaches *Panurus biarmicus* ne correspond à aucune des trois régions classiques.

[3] *Traduction erronée de l'anglais* orbital ring, *l'adjectif « orbital » se rapporte à l'orbite d'une planète ou d'un satellite, et en aucun cas à celle de l'œil, pour laquelle le qualificatif correct est « orbitaire » (voir Duquet 2008).*

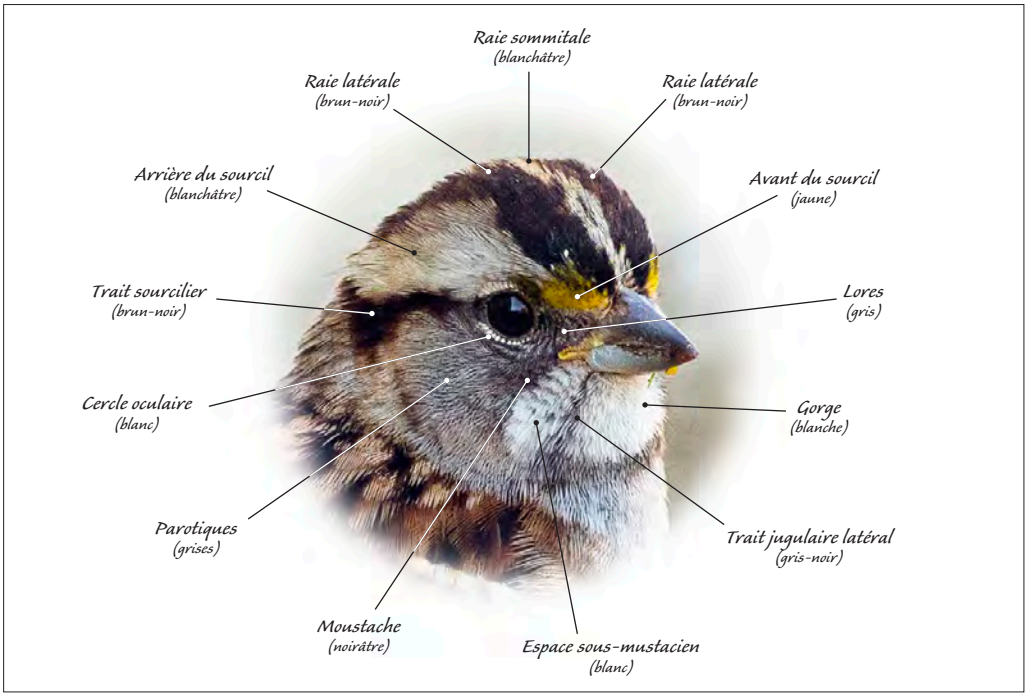

7. Tête de Bruant à gorge blanche *Zonotrichia albicollis*, Finistère, octobre 2021 (Alain de Broyer). Le dessin contrasté de la tête de certains bruants néarctiques permet de bien repérer les différentes parties du plumage de la tête. *Head of White-throated Sparrow; the distinctive head-pattern of some Nearctic sparrows make it easy to identify the different parts of the head plumage.*

ruppeli…) ou même vivement colorée (Calliope sibérienne *Calliope calliope*). Fréquemment la coloration de la gorge est la même que celle de la poitrine, l'ensemble dessinant alors un ***plastron*** coloré, comme chez le Rougegorge familier *Erithacus rubecula* et la Grive à gorge rousse *Turdus ruficollis*, blanc (Cincle plongeur *Cinclus cinclus*) ou noir (Grive à gorge noire *Turdus atrogularis*). Dans la partie supérieure de la gorge, de chaque côté, il n'est pas rare qu'une ligne sombre, formée par les rangées de plumes les plus externes, sépare celle-ci de la région malaire ; abusivement appelée « trait malaire » (d'après l'anglais *malar stripe*), cette ligne a été renommée ***trait jugulaire*** [4] ***latéral*** par Svensson & Vinicombe (2010), d'abord parce qu'il ne s'agit pas de plumes appartenant à la région malaire, mais bel et bien à la gorge [5], ensuite par analogie avec le ***trait jugulaire (central)***, une ligne sombre longitudinale présente au centre de la gorge de rares hérons et rapaces (Bondrée orientale *Pernis ptilorhynchus*, Épervier shikra *Accipter badius*). Beaucoup de passereaux, notamment parmi les bruants et les pipits, ont un trait jugulaire latéral noir ou brun. Enfin, la minuscule zone située à l'extrémité supérieure de la gorge, juste sous le bec, forme le ***menton***, qui peut avoir une coloration spécifique (p. ex. noire chez les sizerins), mais reste généralement peu visible sur le terrain.

[4] *Jugulaire signifie « qui appartient au cou ou à la gorge » ; par exemple la veine jugulaire est l'une des quatre veines situées dans les parties latérales du cou.* [5] *Logiquement, c'est le trait sous-mustacien qui aurait dû être appelé trait malaire, car il appartient effectivement à cette région du corps de l'oiseau (mais changer cela aujourd'hui serait source de confusion).*

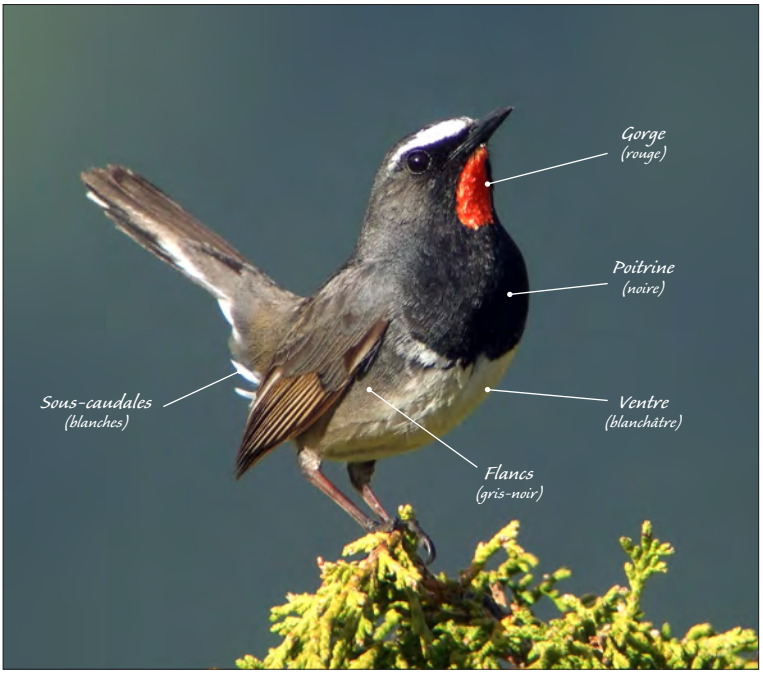

8. Rossignol à gorge rubis *Calliope pectoralis*, mâle, Kazakhstan, juin 2007 (Aurélien Audevard). Noter également le sourcil blanc et les lores noirs. *Male Himalayan Rubythroat; top to bottom, red throat, black breast, whitish belly, dark grey flanks and white undertail-coverts; note also white supercilium and black lores.*

• La **poitrine** est constituée d'un groupe de plumes de forme plus ou moins triangulaire, situé juste sous la gorge des passereaux, mais qui se trouve en réalité sous l'avant du cou, ce qui est bien visible chez les espèces ayant un cou allongé, par exemple les grands échassiers.

Topo — Chez les passereaux, les plumes de la ***poitrine*** sont souvent striées ou barrées et contrastent fréquemment avec le ventre blanchâtre et non rayé. La fusion de quelques stries sombres forme parfois une ***tache pectorale*** caractéristique au centre de la poitrine (p. ex. chez le Pipit farlouse *Anthus pratensis*). De même, des marques sombres ou, à l'inverse, une zone pâle non rayée dessinent chez certaines espèces un ***collier***[6] (p. ex. chez le Guignard d'Eurasie *Charadrius morinellus* et la Bernache cravant *Branta bernicla*) ou, quand elle est plus large, une ***bande pectorale*** (p. ex. chez le Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*, le Grand Gravelot *Charadrius hiaticula* ou l'Hirondelle de rivage *Riparia riparia*).

• Les ***flancs***[7] sont un groupe de plumes allongées et lâches, qui couvre les côtés du corps de l'oiseau, entre la poitrine et le bas-ventre. Au centre des parties inférieures, le ventre n'est généralement pas emplumé (en lien avec l'aptérie ventrale), mais la zone de peau nue ventrale est tout de même recouverte par plusieurs rangées de plumes inférieures des flancs, qui croissent vers l'intérieur (un sillon est parfois perceptible au centre du ventre, à la jonction entre l'extrémité des plumes des flancs droit et gauche).

Topo — Dans leur partie antérieure, là où ils remontent devant l'aile, ils sont parfois désignés comme les ***côtés de la poitrine***, le terme ***flancs*** étant alors réservé à la bande horizon-

[6] *Le terme « collier » est également utilisé pour parler d'un trait pâle ou sombre à l'arrière du cou (voir partie consacrée à la nuque).* [7] *Comme pour les parotiques et les lores, par convention (et sans doute aussi parce qu'il y en a deux, un de chaque côté du corps de l'oiseau), ce terme est utilisé au pluriel.*

tale comprise entre l'aile pliée et le ***ventre***. Il est fréquent que les flancs soient rayés longitudinalement (certains pipits et bruants…), barrés verticalement (femelles d'eiders, Bécassine de Wilson *Gallinago delicata*, Râle d'eau *Rallus aquaticus*) ou colorés (de roux uni chez la Grive mauvis *Turdus iliacus* ou de raies rousses chez l'Accenteur alpin *Prunella collaris*) et contrastent alors nettement avec le ventre dépourvu de marques sombres.

• Réunissant plusieurs petits groupes de plumes duveteuses, le **bas-ventre** se situe globalement autour du cloaque, c'est-à-dire à l'arrière des pattes, entre les flancs, le ventre et les sous-caudales.

Topo — La coloration du ***bas-ventre*** est souvent la même que celle du ventre ou presque, mais peut en différer significativement, comme chez le Faucon kobez *Falco vespertinus* et certains pics noir et blanc, des espèces chez lesquelles le bas-ventre (et les sous-caudales) est respectivement roux et rouge/rosé et ressort donc du reste des parties inférieures.

• Équivalentes aux couvertures sus-caudales de la face supérieure de la queue, les **couvertures sous-caudales** sont une rangée de petites plumes rigides, qui recouvrent et protègent la base inférieure des rectrices ; elles sont disposées en arc de cercle et les sous-caudales centrales sont plus longues que les externes. Elles sont particulièrement longues chez les locustelles *Locustella* sp., où elles atteignent presque le bout des rectrices centrales.

Topo — Il n'est pas rare que les ***sous-caudales*** aient une coloration ou des motifs distincts du reste des parties inférieures. Elles sont ainsi noires chez l'Hirondelle rousseline *Cecropis daurica*, blanches chez le Tétras lyre *Tetrao tetrix* et la Talève sultane *Porphyrio porphyrio*, beige chez la Marouette ponctuée *Porzana porzana*, roux-orangé chez le Vanneau huppé *Vanellus vanellus*, barrées de noir et blanc chez les Marouettes de Baillon *Zapornia pusilla* et poussin *Z. parva*, ou encore brunes terminées de blanc chez la Locustelle fluviatile *Locustella fluviatilis*.

9. Traquet à tête blanche *Oenanthe leucopyga*, adulte, Maroc, février 2012 (Aymeric Le Calvez). *Adult White-crowned Wheatear ; vent and undertail-coverts.*

10. Mouette mémanocéphale *Ichthyaetus melanocephalus*, Hérault, mai 2017 (Frank Dhermain). Noter le capuchon noir, les croissants oculaires blancs et le cercle orbitaire rouge. *Mediterranean Gull; note black hood, white eye-crescents and red orbital ring.*

Termes particuliers

Lorsque la coloration de plusieurs régions évoquées plus haut est la même, elle se combine et donne des apparences particulières à la tête ou aux parties inférieures. Plusieurs termes spécifiques existent pour les qualifier.

• Quand l'ensemble de la tête est d'une même couleur unie, en général noire, on parle d'un ***capuchon*** (p. ex. capuchon noir de la Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus* ou du Bruant mélanocéphale *Emberiza melanocephala*).

• La combinaison d'une large zone noire sur les lores et les parotiques dessine un ***masque*** ou un ***bandeau oculaire*** chez les pies-grièches *Lanius* sp., l'Alouette haussecol *Eremophila alpestris* ou encore le Traquet oreillard *Oenanthe hispanica*.

• Entourant les yeux des chouettes et les hiboux, les ***disques faciaux*** sont unis (Effraie des clochers *Tyto alba*) ou ornés de stries concentriques (Chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum*).

• Quelques plumes de la calotte, fines et très allongées, forment les ***aigrettes*** nuptiales de certains hérons (et… aigrettes); lorsqu'il y en a beaucoup plus, elles dessinent une ***huppe*** (cochevis, Huppe fasciée *Upupa epops*). Le terme ***aigrettes*** est également utilisé pour désigner les plumes allongées et érectiles qui surmontent notamment les yeux de certains hiboux et leur dessinent des « oreilles ».

• Si le front et les lores et la gorge sont de la même couleur qui diffère de celle du reste de la tête, le terme ***face*** est alors utilisé (p. ex. face rouge du Chardonneret élégant *Carduelis carduelis* ou de l'Hirondelle rustique *Hirundo rustica*).

• De profil, chaque côté de la tête peut être appelé ***joue***, mais ce terme est plus généralement réservé à la partie située sous l'œil, c'est-à-dire à l'ensemble formée par les couvertures auriculaires et la région malaire; c'est le cas de la joue blanche de la Mésange charbonnière *Parus major* ou de la joue grise du Moineau domestique *Passer domesticus*.

• La combinaison de la gorge et de la poitrine forme une ***bavette*** noire chez le Moineau domestique *Passer domesticus* et un ***plastron*** blanc chez le Cincle plongeur *Cinclus cinclus*, tandis qu'en dépit de son nom, le Merle à plastron *Turdus torquatus* ne présente qu'un simple ***croissant*** blanc sur la poitrine (de même que la Buse variable *Buteo buteo*).

• Un motif en arc de cercle, fin ou épais, est appelé ***collier***, qu'il se situe sur la poitrine ou, à l'opposé, à l'arrière du cou de l'oiseau. Le collier est généralement plus foncé (souvent noir) que le reste du plumage, mais peut aussi être blanc ou de couleur vive.

• On appelle ***tache(s) pectorale(s)*** une marque colorée ou contrastée au centre ou sur les côtés de la poitrine, comme chez la Sittelle de Krüper *Sitta krueperi* ou l'Alouette calandre *Melanocorypha calandra*.

• Lorsqu'elles sont fournies (et parfois de couleur différente), les plumes qui recouvrent la partie supérieure des pattes (c'est-à-dire le tibia ou plus précisément le tibio-tarse) sont appelées ***culottes*** ; elles sont surtout visibles chez certains rapaces (roux-orangé chez le Faucon hobereau *Falco subbuteo*) ou chez le Corbeau freux *Corvus frugilegus*.

Conclusion

Cette nomenclature s'applique à la majorité des espèces, mais il en existe quelques-unes, comme le Tournepierre à collier *Arenaria interpres* nuptial, le Chardonneret élégant *Carduelis carduelis* adulte ou l'Arlequin plongeur *Histrionicus histrionicus* mâle qui présentent des marques colorées sans rapport évident avec un (ou plusieurs) groupe(s) de plumes déterminés ; heureusement, avec leur plumage unique, ces espèces sont faciles à reconnaître. En revanche, pour les espèces dont l'identification est délicate, une bonne connaissance de la topographie de la tête et des parties inférieures est essentielle afin de les décrire précisément.

11. Hibou moyen-duc *Asio otus*, Vendée, mai 2008 (Mathieu Vaslin). Noter les disques faciaux et les aigrettes plumeuses.
Long-eared Owl ; note facial discs and ear-tufts.

Remerciements

Un grand merci à Philippe J. Dubois et Sébastien Reeber pour leur relecture attentive de mon manuscrit. Et une affectueuse pensée pour mon ami Guilhem Lesaffre, avec qui j'ai eu de passionnants et enrichissants échanges sur le bon usage de certains termes relatifs à la topographie de l'oiseau.

Bibliographie

• **Campbell B. & Lack E.** (1985). *A Dictionnary of Birds.* The British Ornithologists' Union. T. & A.D. Poyser, London. • **Duquet M & Reeber S.** (2019). *Comprendre la mue des oiseaux. Une aide pour l'ornitho de terrain.* Delachaux et Niestlé, Paris. • **Duquet M.** (2008). Topographie de l'oiseau. Cercles, croissants et caroncules colorés entourant les yeux. *Ornithos* 15-5 : 361-367. • **Duquet M.** (2009a). Topographie de l'oiseau. L'aile pliée : rémiges, couvertures, barres alaires, projection primaire. *Ornithos* 16-2 : 100-111. • **Duquet M.** (2009b). Topographie de l'oiseau. L'aile ouverte : tache carpienne, bord de fuite, miroir, axillaires. *Ornithos* 16-4 : 240-253. • **Duquet M.** (2009c). Topographie de l'oiseau. Tarses emplumés et culottes : le syndrome de la Buse pattue… *Ornithos* 16-6 : 376-381. • **Duquet M.** (2010). Topographie de l'oiseau. La queue et les parties supérieures : rectrices, sus-caudales, manteau… *Ornithos* 17-4 : 223-235. • **Grant P.J. & Mullarney K.** (1989). *The New Approach to identification*. Peter Grant, Ashford. • **Lesaffre G.** (2006). *Nouveau précis d'Ornithologie.* Vuibert, Paris. • **Proctor N.S. & Lynch P.J.** (1993). *Manual of Ornithology. Avian Structure & Function.* Yale University Press, New Haven and London. • **Svensson L. & Vinicombe K.E.** (2010). Letters : the malar stripe. *British Birds* 103 (4) : 240-242. • **van Duivendijk N.** (2024). *Identifier les oiseaux d'Europe. Le guide ultime.* 2 volumes. Delachaux et Niestlé, Paris.

Summary

Bird topography : head and underparts. *Through a series of photographs, this paper describes the different tracts of feathers visible on the head and the underparts of a bird – forehead, crown, central and lateral crown-stripes, nape, supercilium, ear-coverts, moustache, loral stripe, lateral throat-stripe (= malar stripe), chin, throat, breast, belly, flanks, vent – and their importance in identification process. Hood, mask, eye-stripe, collar, facial disks and crest are also explained and illustrated.*

Contact : Marc Duquet (marc@duquet.fr)